

## V. **Demande d'acquisition du domaine public par Mme Gonneau**

Mme Gonneau demande d'acquérir une petite parcelle de bien public (28,63 m<sup>2</sup>) qui jouxte sa maison. Dans un courrier adressé à la mairie elle accepte une servitude de passage pour effectuer des travaux sur la façade ou la toiture de la mairie, elle s'engage à remonter le mur et à prendre en charge tous les frais d'acquisition (bornage et acte notarié).

Les avis sont partagés entre ceux qui pensent que le fait que le mur soit remonté et que cette petite parcelle de terrain soit privative apporte un plus (ce petit espace sera entretenu alors qu'il était délaissé jusqu'à présent) et ceux qui auraient souhaité que l'on attende les débuts de la réflexion sur l'aménagement du bourg car cet espace y aurait été intégré.

*On procède à un vote à bulletin secret : « la mairie accepte-t-elle de vendre cette parcelle à Mme Gonneau ou bien reporte-t-on cette décision à la fin de l'année 2018 ? »*

*Résultat : Vente : 7 voix    Report : 2 voix*

## VI. **Demande d'acquisition du domaine public par M. Bouchet**

M. Bouchet demande d'acquérir une partie de bien communal qui longe la route et qui lui appartenait peut être avant.

Pour des raisons de sécurité, nous devons conserver une bande d'un mètre de large le long de la route. Par ailleurs, s'il en fait l'acquisition, l'entretien du mur qui est en mauvais état sera à sa charge.

Enfin il ne veut pas prendre les frais d'acquisition à sa charge.

*On procède à un vote à bulletin secret : « la mairie accepte-t-elle de vendre cette parcelle à M. Bouchet ? »*

*Résultat : OUI : 2    NON : 7*

## VII. **Affaires diverses**

### 1. Le choix du nom des rues

Une commission sera mise en place en Septembre.

### 2. Point sur la vente des terrains du lotissement

Un seul terrain reste à la vente.

### 3. Le gîte communal de Chantilhac

Il est loué depuis le premier Juin 2018.

### 4. L'aire de jeux

L'aménagement de l'aire de jeux est terminé.

La SOCOTEC a établi la conformité des installations.

### 5. Le mur concernant M. Chapuis

Nous avons reçu un devis de 2500 euros.

Les travaux doivent se faire prochainement.

### 6. La salle des fêtes

Des problèmes au niveau des toilettes. Nous essaierons de résoudre cela à moindre frais car nous avons le projet de réaménager cette salle mais pas dans l'immédiat.